

Info-MADO

Bulletin de la Direction de santé publique du Nunavik sur les maladies à déclaration obligatoire

Appel à la vigilance : Saisie de drogue

Rédigé par Stéphanie Michaud, conseillères ITSS
Direction de santé publique, RRSSS Nunavik

VOL. 8 No 3
FÉVRIER 2020

P.O. Box 900
Kuujuaq, Québec J0M 1C0
Tel.: 819 964-2222 / 1 844 964-2244
Confidential Fax: 1 866 867-8026



Contexte

La santé publique souhaite vous informer qu'une saisie de drogue, vraisemblablement de la cocaïne et des comprimés, a eu lieu en début de semaine à l'aéroport de Montréal. Des analyses sont en cours afin de déterminer les types de substances contenus dans la drogue saisie. Cette drogue était apparemment destinée à se rendre au Nunavik. Parallèlement, des sources professionnelles médicales auraient été informées par des clients que de la cocaïne et du crack auraient circulé récemment au Nunavik, notamment sur la côte de l'Hudson. Un tel événement nous rappelle qu'il peut y avoir de la drogue contenant des substances telles le fentanyl et qu'elle peut se retrouver en circulation dans notre région.

Plan d'action

Nous vous rappelons que le *Plan d'action régional du Nunavik pour la prévention des surdoses aux opioïdes 2019-2022*, découlant de travaux des centres de santé et de la santé publique, est disponible dans vos organisations respectives. Voici les actions mises en place actuellement pour réagir dans le cas de surdoses :

- ◆ disponibilité de 200 doses de naloxone dans chacun des 14 villages de l'Hudson et de l'Ungava;
- ◆ courtes capsules de formation traitant des surdoses aux opioïdes, destinées aux professionnels de la santé et mises à la disposition du personnel des 2 centres de santé;
- ◆ système de surveillance et vigie des surdoses d'opioïdes par la santé publique en cours d'implantation dans les 2 centres de santé.

Signalement à la santé publique

Comme la situation des surdoses d'opioïdes constitue une menace à la santé, la santé publique invite les professionnels de la santé à lui signaler toute situation de surdose aux opioïdes suspectée ou avérée, à l'aide de la fiche de signalement de surdose prévue à cette fin.

Situations méritant d'être signalées :

◆ la surdose est présumée liée aux opioïdes,

ou

◆ un nombre élevé de personnes ont subi une surdose dans une courte période de temps,

ou

◆ les symptômes de la surdose sont particulièrement sévères,

ou

◆ les circonstances sont inhabituelles.

Pour signaler :

Acheminer le formulaire par télécopieur confidentiel au **1 866 867-8026**

Pour informations :

Sur les heures de bureau : Stéphanie Michaud **418 666-7000 Poste 10160**

En dehors des heures de bureau : Médecin de garde en santé publique au

1 855 964-2244 (numéro sans frais) ou au **1 819 299-2990** (numéro alternatif en cas de problème avec le numéro sans frais)